

**CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**  
(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

**ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE BELLEY-ARS**  
**31 RUE DU DOCTEUR NODET,**  
**01000 BOURG-EN-BRESSE, FRANCE**

représenté par :

Monsieur PASCAL ROLAND, PRÉSIDENT

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

**IM001110001**

à effet du 07/01/2020

La garantie financière est apportée par : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS, 159 RUE ANATOLE FRANCE, 92596 LEVALLOIS-PERRET, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE, 277 RUE SAINT-JACQUES, 75005 PARIS, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 07/01/2023. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation un mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout changement dans les éléments de son dossier (article R. 211-21 du code du tourisme) :

- \* dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,
- \* ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 07/01/2020 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,

Le 07/01/2020

Le Président de la commission d'immatriculation



Michel VENEAU

**Atout France**

Secrétariat de la commission - 200/216 Rue Raymond Losserand, CS 60043, 75680 Paris Cedex 14

Tél : +33 (0) 77 71 08 14 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Registre des opérateurs de voyages et de séjours : <https://registre-operateurs-de-voyages.atout-france.fr>